



AGREGES



Marlène BOUQUILLARD
Lycée Ambroise Volland
Saint Pierre



Guillaume DILLESEGER
Zr St Denis - Rad Lycée Lislet Geoffroy
Saint Denis



Daniel COUROUTADIN
Lycée le Verger
Sainte Marie



Jean-Luc VALLIAMEE
Lycée Bel Air
Sainte Suzanne



Didier CELESTIN
Lycée Sarda Garriga
Saint André



Virginie PFEIFFER
Clg Marcel Goulette
Saint Leu



Anne-Marie PINNEAU
Lp Paul Langevin
Saint Joseph



Joël LETURMY
Clg le Ruisseau
Saint Louis



Charles André PAYET
Lycée Bois D'Olive
Saint Pierre



Marianne SOMAS
Clg Terre Sainte
Saint Pierre



Patrick WEINACHTER
Clg Joseph Hubert
Saint Joseph



François SCHMITT
Lycée Pierre Poivre
Saint Joseph

S'OPPOSER
et proposer!

Rois du double langage
Au SE-UNSA on préfère parler vrai!
Faites la différence!
Adhérez au SE-UNSA

Le 2 décembre, je fais la différence...

Je vote SE-UNSA !



AGRÉGÉS

Académie de la Réunion
scrutin du 2 décembre 2008



Liste présentée par le:

SE - UNSA

les ENSEIGNANTS de l'UNSA

Hors Classe: 1 titulaire - 1 suppléant Classe normale: 8 titulaires - 8 suppléants

NOM	Prénom	Discipline	Affectation
Hors Classe			
1	PINNEAU Anne-Marie	EPS	LP P.Langevin ST-JOSEPH
2	OWENS Guy	Mathématiques	LYC P.Lagourgue LE TAMPON
Classe Normale			
1	COUROUNADIN MOUNY Daniel	Mathématiques	LYC Le Verger STE MARIE
2	VALLIAMEE Jean Luc	Génie Electrotechnique	LYC Bel Air STE-SUZANNE
3	PAYET Charles André	Sciences Physiques	LYC Bois d'Olive ST-PIERRE
4	SOMAS Marianne	Anglais	CLG Terre Sainte ST-PIERRE
5	CELESTIN Didier	Génie Electrotechnique	LYC Sarda Garriga ST-ANDRE
6	WEINACHTER Patrick	Mathématiques	CLG J.Hubert ST-JOSEPH
7	PARIZET Bernard	Philosophie	ZR St-Paul - LYC de la POSSESSION
8	PFEIFER Virginie	Lettres Classiques	CLG M.Goulette ST-LEU
9	DILLESEGER Guillaume	Génie Electrique Electronique et Automatismes	ZR St-Denis - LYC Lislet Geoffroy ST-DENIS
10	SCHMITT François	Mathématiques	LYC P.Poivre ST-JOSEPH
11	ENGELMANN Arnaud	S.V.T.	LYC Les AVIRONS
12	LETURMY Joël	Lettres Modernes	CLG Le Ruisseau ST-LOUIS
13	BOUQUILLARD Marlène	Mathématiques	LYC A.Vollard ST-PIERRE
14	DUBOSC Guillaume	Anglais	LYC P.Moreau BRAS PANON
15	HUET Jean Patrick	Génie Electrique Electronique et Automatismes	LYC Amiral P.Bouvet ST-BENOIT
16	PROVOST Isabelle	Histoire et Géographie	LYC R.Garros LE TAMPON

Agrégé(e)

Avenir des agrégés : et si on arrêta de tourner autour du pot ?

Pour le SE-UNSA, les agrégés doivent pouvoir enseigner en lycée, en post-bac ou dans le Supérieur. Mais, avec le futur recrutement de tous les enseignants à master 2, le maintien d'une qualification spécifique d'agrégé(e) induira des missions spécifiques. Pour le SE-Unsa, elles doivent relever du volontariat.

PRAG : dans le Supérieur mais condamné à l'oubli ?

Le SE-UNSA revendique la prise en compte, dans le service, des tâches administratives et de la recherche. Pour les docteurs, l'accès au corps des maîtres de conférences doit être réel.

Vous vous sentez taillable et déplaçable à merci ?

Enseignant(e) oui, bouche-trou non ! Au SE-UNSA, nous nous battons pour des règles d'affectation claires, sur des missions respectant nos qualifications.

«L'École ne fera jamais mieux»... Et il faudrait s'y résigner ?

Non, au SE-UNSA, nous voulons transformer l'École, vraiment ! Sans prétexter que ce n'est jamais le bon moment, sans prendre des régressions pour des réformes, sans oublier non plus que sans moyens de mise en œuvre, il ne peut y avoir d'objectifs ambitieux.

Je vote
SE-UNSA !



SUPRecherche

Économies drastiques,
mises en accusation de l'École
et de ses personnels, attaques contre la laïcité :
la politique gouvernementale inquiète !

S'y opposer ne suffit pas.
Pour le SE-UNSA, il faut aussi proposer.

En savoir plus > www.se-unsa.org

Professeur(e) Agrégé(e)

*Je veux travailler dans la sérénité,
être écouté(e) et respecté(e) !*

Avec le SE-UNSA je revendique :

- Le maintien de notre pouvoir d'achat dans le département pour les actifs et les retraités.
- Des inspections régulières, en moyenne tous les 3 ans (compatibilité avec les rythmes d'avancement des promotions), pour une progression de carrière régulière
- Des solutions pour les personnels en rupture professionnelle pour raison de santé
- La création de postes pour la stabilisation des TZR
- Une gestion plus respectueuse des TZR qui sont des enseignants à part entière
- Des espaces individualisés dans les établissements scolaires, pour le travail, l'accueil des parents, l'aide aux élèves...
- Un bâti scolaire et des équipements adaptés
- L'augmentation des quotas pour la hors-classe

Ces trois dernières années, chez les certifiés et les C.P.E, des avancées notables ont été obtenues par les commissaires paritaires du SE-UNSA :

Transparence et équité au niveau des opérations de mutations : nous avons obtenu que les vœux des collègues soient traités comme ils les avaient formulés.

Promotions, hors-classe : nous avons obtenu que la note pédagogique prise en considération soit celle de la moyenne de l'échelon, si elle était inférieure et que la dernière inspection était supérieure à 5 ans.

Commissions médicales : Le SE-UNSA conseille les collègues et ne remet pas en cause l'avis du médecin du rectorat pour l'octroi des bonifications médicales.

Liste d'aptitude : Le SE-UNSA a obtenu que les avis négatifs des inspecteurs soient justifiés.

Le 2 décembre, **Je vote**
SE-UNSA !



Les élus de la liste SE-UNSA s'engagent à travailler pour l'ensemble des personnels, dans un esprit constructif, en toute équité, en toute transparence et en respectant l'obligation de discrétion professionnelle à laquelle nous sommes soumis.

Nous nous engageons à vous informer des résultats des différentes commissions.